

LE NOM *PIED* ET LA NOTION DE STABILITÉ

THOMAS BERTIN

Université de Rouen (Normandie)

thomas.bertin@etu.univ-rouen.fr

Cette étude, consacrée au « sens lexical » du nom *piéd*, s'inscrit dans une recherche plus vaste (thèse en préparation) dont l'objet est la description de la polysémie des « noms de parties du corps humain » en français. Le nom *piéd* fait partie d'un petit ensemble de noms qui font l'objet d'une analyse particulière (aux côtés de *artère*, *bouche*, *cœur* et *épaule*). Dans la perspective théorique que nous adoptons, il faut admettre que le nom *piéd* n'est pas le moins problématique.

C'est précisément cette perspective que nous expliciterons brièvement – nous avons le souci de donner priorité aux données empiriques – dans la partie 1 sans négliger d'indiquer quelques repères sur la méthodologie adoptée. La partie 2 donnera lieu à un état des lieux des acceptions en présence : il s'agira d'étiqueter les différents sens contextuels auxquels le nom *piéd* donne lieu en français. Le reste de l'étude sera consacré à l'analyse sémantique proprement dite : nous adopterons d'abord un point de vue critique sur la notion de *locomotion* (partie 3) puis, à l'inverse, nous mettrons en évidence le caractère crucial de la notion de *stabilité* (partie 4). En conclusion (partie 5), nous ferons le bilan de ce parcours avant d'évoquer une piste complémentaire pour l'analyse du nom *piéd*.

1. Perspective théorique et repères sur la méthodologie adoptée

Qu'entendons-nous par le « sens lexical » de noms comme *artère*, *bouche* ou *piéd* ? En fait, nous inscrivons notre démarche dans une approche plutôt classique en sémantique dont l'objet est de comprendre quelle contribution spécifique apporte tel signe linguistique indépendamment du co-texte linguistique dans lequel il est plongé. On cherche à répondre à la question : Quelle est son « identité sémantique » propre ?

En effet, il est trivial de constater que le co-texte permet de préciser le sens du nom *artère* dans :

- (1) a. les artères de Jean sont bouchées
- b. les artères de la ville sont bloquées par des agriculteurs en colère

Mais, au-delà du constat que la variation de sens en contexte fait de *artère* un nom polysémique, il nous semble qu'il vaut la peine de s'interroger sur la contribution sémantique *irréductible* qu'il apporte au système linguistique. Ce point de vue est bien résumé par Gosselin (1996) :

De Saussure à Culioli, en passant par Guillaume, toute une tradition européenne d'étude sémantique de la polysémie repose sur cette distinction – même si elle prend des formes et des portées diverses – entre des *significations ou valeurs abstraites et stables associées aux marqueurs dans le système de la langue*, et des significations empiriquement observables, et variables parce que partiellement déterminées par le contexte dans lequel elles se rencontrent.

(1996 : 100, nous soulignons)

C'est ce qui nous conduit à postuler l'existence d'un *invariant sémantique* pour le nom *artère*.

En sémantique grammaticale, cette piste a été largement explorée. Nous pensons en particulier aux travaux très nombreux sur les prépositions du français¹. Mais, en sémantique lexicale, la possibilité de mettre au jour des invariants sémantiques fait davantage débat : c'est particulièrement vrai dans le domaine nominal (Kleiber 1999).

Pour ce qui concerne les noms de parties du corps humain (souvent explorés en sémantique lexicale), la plupart des travaux s'inscrivent à notre connaissance dans le sillage de la sémantique cognitive de Lakoff & Johnson (1980). Un invariant sémantique (*image-schema*) est bien envisagé mais il est assimilé au sens premier (i.e. au sens « partie du corps »). Les autres acceptions sont toujours considérées comme secondes et dérivées – par projections métaphoriques² – de ce sens

¹ Cf. parmi bien d'autres : Péroz (2003) sur *contre*, Hamma (2005) sur *par* ou Vigier (2013) sur *en*.

² Nous renvoyons par exemple à Dingemanse (2009) et à Kraska-Szlenk (2014). En fait, ces publications (comme la plupart de celles que nous avons consultées) mettent surtout en avant les projections métaphoriques et insistent peu sur l'idée d'invariant.

premier qui fait office de valeur stable, à défaut d'abstraite (pour reprendre les termes de Gosselin).

Sans nier l'intérêt de cette approche, nous nous en démarquons quelque peu. Nous optons en effet pour une perspective moins « hiérarchisante » qui envisage chaque acception comme un nouveau point de vue pour observer la *forme* linguistique en jeu. Comme on va le voir, le produit de l'analyse – i.e. l'invariant sémantique – s'en trouve logiquement *plus abstrait* (malgré la forte prégnance du rapport au référent qu'instaurent les noms de parties du corps humain).

Sur le plan méthodologique, quelles conséquences³ ? D'abord, en écho à ce qui a été dit précédemment, nous ne reprenons pas à notre compte l'opposition sens premier/sens dérivé. Ce qui ne signifie pas que nous ignorons les sens réputés « figurés ». Au contraire, nous leur accordons une place centrale dans ce qu'ils révèlent de l'identité sémantique du mot étudié.

Pour la même raison, nous intégrons sans réticence à l'analyse les collocations (affinité sémantique) et les locutions (figement). Sur ce point, nous partageons la remarque de Franckel qui précise que si les constructions figées « devaient échapper à toute règle généralisable de fonctionnement, c'est alors des pans entiers [...] de la langue dont il faudrait renoncer à saisir l'organisation » (1992 : 209). On verra toute l'importance de ce parti pris pour l'étude du nom *piéd*⁴.

Enfin, dans une perspective énonciative, nous attachons évidemment une grande importance à l'interaction du nom étudié avec son co-texte. De manière relativement classique, nous cherchons à mettre au jour des contraintes distributionnelles qui, en révélant un impossible de langue (Milner 1989), permettent de caractériser sémantiquement le nom étudié.

Signalons que, dans notre thèse, nous avons également recours, à différentes étapes de l'analyse, à des dictionnaires. Puisque nous y ferons référence dans ce qui va suivre⁵, nous les mentionnons dès à présent : le *Trésor de la langue française informatisé* (TLF), le *Grand Robert* (GR), le *Lexis*, le *Dictionnaire explicatif et combinatoire* (DEC) et le *Dictionnaire du français usuel* (DFU).

³ Faute d'espace, nous serons ici volontairement assez bref. L'idée est de donner quelques repères.

⁴ Franckel et al. vont même plus loin : les locutions, « loin d'être "anormales", peuvent être envisagées comme des révélateurs privilégiés » des propriétés sémantiques des mots qu'elles mettent en jeu (1997 : 51). Dans un cadre théorique différent de ces auteurs (culioliens), la guillaumienne Picoche défend également le caractère crucial du locutionnel dans sa description du nom *cœur* (1995).

⁵ Dans notre thèse, nous faisons également usage de différentes bases de données (utiles notamment pour confirmer des jugements d'acceptabilité). Par souci d'économie, nous avons choisi de ne pas les évoquer ici.

2. *État des lieux des acceptions en présence*

Les frontières entre les différentes acceptions d'un mot sont toujours sujettes à caution et s'avèrent souvent un défi pour les lexicographes. Pour des raisons heuristiques, il nous paraît cependant indispensable d'essayer de faire le point sur les acceptions que met en jeu le nom *pied*.

2.1. Acception CORPS

En tant que « nom de partie du corps humain », le nom *pied* donne lieu à des emplois renvoyant à une partie du corps, celle précisément dénommée par *pied*. On peut exemplifier cette acception corporelle (désormais, CORPS) par les énoncés suivants :

- (2) a. Paul a les pieds plats
- b. Paul a donné un coup de pied dans la porte

Nous intégrons dans cette acception des emplois où la référence à la partie du corps est beaucoup plus floue. Nous pensons notamment à des expressions où *pied* semble renvoyer davantage à une partie psychologique qu'à une partie réellement physiologique :

- (3) a. Paul attend Marie de pied ferme
 ('avec la résolution de ne pas fléchir' – *DFU*)
- b. Paul s'est levé du pied gauche ce matin
 ('être de mauvaise humeur' – *Lexis*)

Il faut donc entendre *partie du corps* dans un sens assez large. Disons que nous regroupons dans cette acception tous les emplois pour lesquels *pied* renvoie à un référent relevant de la sphère humaine.

2.2. Acception OBJET

Dans certains cas assez bien identifiés, *pied* renvoie à la partie d'un objet (désormais, OBJET) :

- (4) Paul a cassé le pied de la chaise

Ce type d'emplois est très courant avec les noms de parties du corps humain (*le bras du fauteuil, le nez de l'avion...*). Sur les 77 étudiés dans notre thèse, 62 admettent une acception de ce type ! Dans son traité des figures, Fontanier appelle *catachrèses* de tels emplois (1977 : 216) et Landheer parle de « métaphores anthropologiques à fonction dénominative » (2002 : 288).

2.3. Acception ZONE

Nous distinguons les emplois suivants des emplois précédents :

- (5) Paul donne rendez-vous à Marie au pied de la falaise/de l'église/de l'arbre

Comme le mentionnent de manière plus ou moins explicite certains dictionnaires (*DEC, TLF* et *GR*), dans les énoncés en (5), *pied* renvoie à une partie non délimitée. De tels emplois apparentent *pied* à ce que Borillo (1999) appelle des noms de localisation interne (ex : *le haut de l'écran*). On peut d'ailleurs gloser *au pied de* par *au/en bas de*. Nous parlons de ZONE pour cette acception.

La différence se marque dans l'opposition suivante :

- (6) a. cette chaise a trois pieds/ce verre a le pied sculpté/l'échelle a des pieds antidérapants
 b. [?]la falaise a le pied rongé/ [?]l'église a un pied en pierre/ [?]l'arbre a un pied large

Dit autrement, l'emploi ZONE de la locution prépositionnelle *au pied de N* ne préjuge pas du fait que le référent auquel renvoie N a ou non *un* ou *des* pied(s). Ainsi, on peut considérer que les chaises, les verres et les échelles ont des pieds mais pas les falaises, les églises et les arbres.

2.4. Acception QUANTITÉ

Les dictionnaires mettent tous en avant une autre acception bien illustrée par des énoncés comme :

- (7) a. ce voilier mesure 20 pieds
- b. un alexandrin est un vers de 12 pieds

En écho au fait qu'une telle acception relève de la mesure, nous l'étiquetons QUANT (comme « quantité »). Cette acception ne sera pas centrale dans notre analyse mais, par souci d'exhaustivité, nous y reviendrons malgré tout à la section 4.4.

2.5. Acception QUALITÉ

On s'appuiera ici sur les trois exemples fournis par le *GR* et les gloses qu'il en fournit :

- (8) a. un mur qui a du pied ('une bonne largeur de base')
- b. donner du pied à une échelle ('incliner, l'écarter du mur')
- c. un bateau qui a du pied dans l'eau ('qui a un tirant d'eau important')

Nous parlons de QUALITÉ (désormais, QUAL) par analogie avec les qualités humaines :

- (9) a. un enquêteur qui a du nez ('de l'intuition')
- b. ça donne du cœur à l'ouvrage ('du courage')
- c. Paul a de l'oreille ('un bon sens musical')

Même si ces emplois apparaissent très marginaux (ils ne sont pas cités par tous les dictionnaires et sont même inconnus de la plupart des locuteurs francophones que nous avons interrogés – cf. cependant la note 16), nous les évoquerons à la section 4.5. Là encore, par souci d'exhaustivité.

3. *Contre la notion de locomotion*

Dans cette troisième partie, nous voudrions rapidement écarter la notion de locomotion. Nous pensons que cette notion est peu à même de rendre compte de l'identité sémantique du nom *pied*. Pourquoi, dans ce cas, la mentionner ? Car elle est en fait toujours mise en avant par les dictionnaires dans la définition de l'acception CORPS donnant ainsi le sentiment que le nom *pied* renvoie fondamentalement à « la partie du corps qui permet de marcher ». Le *DEC* parle ainsi de *déplacement*, le *Lexis*, le *DFU* et le *TLF* de *marche* et le *GR*, précisément, de *locomotion*.

Nous partirons d'une réflexion de Picoche à propos du nom *cœur*. Dans sa description de l'acception CORPS de ce nom, elle indique : « *organe profond et essentiel, indispensable à la vie, qui bat au centre de notre poitrine aussi longtemps que nous vivons* » (1995 : 121). Or, voici comment elle commente ce choix de description un plus loin dans le texte :

Avant qui bat dans notre poitrine, nous avons d'abord écrit, qui règle la circulation du sang mais, toutes réflexions faites, nous avons supprimé cette vérité pourtant incontestable. En effet, [...] la relation entre « cœur » et « circulation du sang » *n'est lexicalisée par aucune locution ou association banale* dans la langue française (1995 : 123, nous soulignons)

C'est exactement ce que nous aimerions pointer pour ce qui concerne le nom *pied* et la notion de locomotion. Parmi les très nombreuses locutions intégrant ce nom, aucune ne met réellement en jeu cette idée de locomotion. L'expression *partir du bon pied* pourrait, à la limite, se présenter comme un contre-exemple. Cependant, comme l'atteste d'ailleurs la forme singulière (**partir des bons pieds*), le *pied* n'y est pas réellement présenté comme un moyen de locomotion mais comme une partie du corps sur laquelle s'appuyer pour donner une impulsion.

Dans une expression comme *sortir les pieds devant* (où le nom *pied* est au pluriel), il y a bien une forme de locomotion en jeu. Mais elle n'est précisément pas imputable aux *pieds* qui appartiennent à une personne décédée dont on pointe la position horizontale. En outre, quand il y a un mouvement dont le possesseur des *pieds* est l'agent, il ne s'agit pas exactement de locomotion. Dans *ne plus savoir sur quel pied danser*, le *pied* se présente davantage comme un support que comme outil de locomotion (danser, ce n'est pas se déplacer d'un point à une autre). De même, dans *retomber sur ses pieds*, aucune locomotion n'est en jeu.

Penchons-nous quelques instants sur l'expression *traverser à pied sec*. Elle correspond à une construction courante en français : *V à N ADJ* (où N est souvent un nom de partie du corps). Par exemple, *grimper à mains nues* ou *travailler à tête reposée*. Dans une telle expression, *pied* renvoie à la partie du corps permettant la mise en œuvre du procès évoqué par le verbe *traverser* (comme les mains servent à grimper et la tête à travailler). Or, ce verbe exprime bien la locomotion. Plusieurs observations viennent pourtant relativement ce premier constat.

D'abord, l'adjectif *sec* ne qualifie pas tant la locomotion que le contact avec le sol⁶ :

(10) Paul traverse à pied sec/*lent/*rapide

De ce point de vue, *pied* s'oppose nettement à *pas* et surtout à *jambe* :

- (11) a. Paul avance à grands pas/*pieds
 b. Paul court à toutes jambes/*tous pieds

Dans ces énoncés, *grand* et *tout* en qualifiant les noms *pas* et *jambe* donnent des précisions sur la locomotion. Or, le nom *pied* n'est précisément pas acceptable. L'énoncé (11b) tend à suggérer que c'est pour le nom *jambe* que la notion de locomotion est pertinente. C'est d'ailleurs ce que confirment les oppositions suivantes :

- (12) a. Paul a en plein les jambes⁷/*pieds
 b. Paul a des jambes/*pieds ! (QUALITÉ)
 c. Paul est bien en jambes/*pieds

Enfin, on remarque là encore que, dans l'expression *traverser à pied sec*, le nom *pied* est employé au singulier (**traverser à pieds secs*). Il nous semble que l'idée de locomotion imposerait plutôt un emploi au pluriel (cf. les emplois de *jambe* précédents).

⁶ Ce contact avec le sol s'avérera précisément crucial dans la partie suivante consacrée à la notion de stabilité.

⁷ On aurait aussi *Paul en a plein les pattes*.

Pour conclure⁸, on constate que, contrairement à ce que les définitions lexicographiques laissent supposer, la notion de locomotion ne semble pas réellement inhérente aux emplois CORPS de *piéd*. Comme on va le voir dans la partie suivante, c'est plutôt la notion de stabilité qui s'avère cruciale pour décrire cette acception (comme les autres).

4. *La notion de stabilité*

Dans la perspective de mettre en évidence en quoi la notion de stabilité est centrale dans le sémantisme de *piéd*, nous ne nous limiterons pas à l'acception CORPS. Nous aborderons en premier lieu l'acception OBJET. Puis nous consacrerons la plus grande part de l'analyse aux acceptions CORPS et ZONE. Dans un dernier temps, nous discuterons la pertinence de la notion de stabilité pour les acceptions QUANT et QUAL, plus marginales.

4.1. Acception OBJET

Pour revenir un instant à la notion de locomotion, on peut observer que les «objets à pieds» ont un rapport au déplacement assez variable. Certains, bien que déplaçables, sont destinés à rester en place (une lampe, une table). D'autres sont sujets à des déplacements constants sans lesquels ils perdent un peu leur raison d'être (un verre, une échelle). D'autres encore servent même de moyen de locomotion (une brouette, par exemple).

Dans tous les cas, ce qui est néanmoins frappant, c'est que les pieds de l'objet ne sont jamais l'instrument du déplacement mais celui de son *immobilité* une fois posé. Si on peut déplacer une table en la traînant sur ses pieds, ces derniers sont davantage des obstacles que des moyens du déplacement. Quant à la brouette, elle ne roule que lorsque les pieds ont quitté le sol.

Cela explique pourquoi on n'a pas en français :

⁸ Nous faisons ici l'impasse sur deux autres observations. D'une part, nous ignorons la locution à *piéd* qu'on peut précisément gloser 'en marchant'. Cette locution demande un surplus d'analyse que nous ne développerons pas ici. D'autre part, nous ne nous arrêtons pas sur des verbes construits sur *piéd* (*piétiner*, *empiéter*, *trépigner*) dont on peut montrer qu'ils ne mettent pas réellement en jeu la notion de locomotion (par exemple, *Paul avance/marche/³ piétine jusqu'à l'arbre*).

(13) *les pieds de la voiture (vs. les roues de la voiture)

Pour un locuteur francophone, cette contrainte peut sembler triviale mais il vaut la peine de signaler qu'elle n'est pas valable dans toutes les langues. Par exemple, selon Ruelland (1998 : 347 note 30), on parle des pieds de la voiture comme de la moto ou du camion en tupuri (langue africaine).

En fait, plutôt que la notion d'immobilité, il nous semble préférable de convoquer la notion de *stabilité*. Les deux notions peuvent sembler proches mais la première indique plutôt un état alors que la seconde est également susceptible d'évoquer une qualité :

- (14) a. Paul a posé l'escabeau ici, il est bien immobile/stable [ÉTAT]
 b. le vendeur garantit *l'immobilité/la stabilité de cet escabeau à son client [QUAL]

Or, par opposition à la notion d'immobilité, on peut mettre en avant le caractère crucial de la notion de stabilité dans les emplois de *piéd* (OBJET) :

- (15) a. le pied de cette lampe lui assure une excellente stabilité/??immobilité
 b. Paul a posé la table à repasser sur ses pieds mais elle n'est pas très stable/??immobile
 c. pour qu'un verre soit bien stable/??immobile, il faut un pied large
 d. avant de charger la brouette, Paul vérifie qu'elle est bien stable/??immobile sur ses pieds

Par ailleurs, l'immobilité est de toute façon une notion trop forte puisqu'elle suppose l'absence de tout mouvement. Or, si les pieds d'un objet sont impliqués dans les phases statiques de l'objet (absence de déplacement), ils ne requièrent pas pour autant que celui-ci ne bouge pas :

- (16) pendant la manœuvre, la grue est parfaitement stable/*immobile sur son pied

Ainsi, dans son acception OBJET, on peut mettre en évidence que *piéd* renvoie à la partie de l'objet qui lui assure une certaine stabilité sur le sol (indépendamment de tout enjeu de mobilité/immobilité).

4.2. Acception CORPS

Venons-en à l'acception généralement considérée comme première. Dans la partie 3, on a vu que, malgré la contribution évidente des pieds à la capacité de marcher, cette acception ne mettait pas nécessairement en jeu la notion de locomotion d'un point de vue linguistique. Qu'en est-il de la notion de stabilité ?

En fait, cette notion émerge à partir de deux enjeux qu'il faut expliciter. D'une part, les pieds supposent un contact – on pourrait même dire un ancrage – avec le sol. D'autre part, les pieds engagent le corps dans une position verticale.

Cela est bien illustré par l'expression *avoir pied* qui présente l'avantage de mettre en scène le nom *pied* dans une configuration syntaxico-lexicale très dénudée (*pied*, sans déterminant ni modifieur, est « simplement » objet du verbe *avoir*). Cette expression a un sens très concret (physiologique) : il s'agit généralement, dans un contexte de baignade, d'indiquer que le nageur a la possibilité de poser les pieds sur le sol sans nécessité de nager :

- (17) Paul nage seulement là où il a pied ('où il a la possibilité de se mettre debout sur le sol')

Or, il s'agit de pointer la possibilité d'un contact avec le sol indépendamment de tout mouvement :

- (18) Paul est dans le grand bain mais il a pied ('Paul est en appui sur le sol' et non 'Paul marche sur le sol')

Et, ce même contact suppose une position verticale :

- (19) Paul est allongé dans la pataugeoire, *il a pied

On retrouve ces mêmes enjeux dans des expressions proches (*lâcher/perdre/reprendre pied*) au niveau de leur construction mais dont l'interprétation est plus psychologique que réellement physiologique :

- (20) a. Paul a fait trop d'efforts, il n'en peut plus, il lâche pied
 b. pendant sa dépression, Paul a littéralement perdu pied
 c. après sa dépression, Paul a repris pied

À chaque fois, il s'agit bien de mettre en jeu un contact ou une perte de contact avec le sol qui donne ou fait perdre une forme de stabilité psychologique. C'est encore cette idée qu'illustrent les emplois suivants où *pied* est combiné avec la préposition *sur* :

- (21) a. Paul est de nouveau sur pied ('de nouveau debout') [physiologique]
 b. cette cure de sommeil a remis Paul sur pied ('remis Paul debout')
 [physiologique]
 c. Paul retombe toujours sur ses pieds ('s'en sort toujours') [psychologique]

Corollairement, dans l'expression *ne plus savoir sur quel pied danser*, si le verbe *danser* semble bien indiquer l'idée d'un mouvement (plutôt que l'idée d'un déplacement), le nom *pied* (en combinaison avec la préposition *sur* de nouveau) fait plutôt émerger l'idée d'un support stable sur lequel s'appuyer. Quant à l'expression *traverser à pied sec*, on a déjà pointé que l'adjectif *sec* qualifiait davantage le contact avec le sol que la manière de se déplacer.

Pour ce qui concerne la locution *à pied*, c'est la comparaison avec d'autres séquences construites sur le même modèle et mettant en jeu des noms de parties du corps humain qui attire l'attention. Leeman rapproche ainsi *à pied* de *à genoux* et *à quatre pattes* (1994 : 95) :

- (22) Paul avance à pied/genoux/quatre pattes

Or, il semble bien qu'à chaque fois, l'enjeu soit bien un contact avec le sol : attendu en ce qui concerne *pied*, plus singulier avec *genoux* et *quatre pattes*. Par contraste, alors que *jambe* semble bien engager une forme de locomotion, on n'a pas :

- (23) *Paul avance à jambe(s)

De fait, les jambes ne sont pas en contact avec le sol pendant le déplacement.

Par ailleurs, ce qui distingue *à pied* de *à genoux* et *à quatre pattes*, c'est bien la position verticale :

- (24) a. Paul est à pied → Paul est debout
 b. Paul est à genoux/quatre pattes → Paul n'est pas debout

En écho aux propos de Legallois (2002) qui avance que la signification nominale peut se réduire à une forme prédicative, les observations précédentes sur l'acception CORPS, en cohérence avec celles sur l'acception OBJET, nous conduisent à faire l'hypothèse que le sens lexical de *pied* peut s'exprimer sous la forme « qui permet de tenir debout ». Cette expression traduit l'idée d'une stabilité qui suppose un contact avec le sol dans une position verticale.

Voyons en quoi cette analyse peut s'appliquer à l'acception ZONE.

4.3. Acception ZONE

Nous focaliserons les observations sur la locution prépositionnelle *au pied de* même si des emplois ZONE peuvent se manifester dans d'autres constructions (par exemple : *Paul longe le pied de la colline*).

Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite, on peut formuler une remarque en écho à la réflexion de la partie 3 : tout enjeu de locomotion semble absent avec cette acception. Avec des séquences comme *au pied de l'église/la falaise* , l'immobilité – au moins au sens d'une absence de déplacement – semble être la règle. Si tout mouvement n'est pas interdit, il ne se traduit jamais par de la locomotion :

- (25) a. Paul court à côté/?? au pied du cheval
 b. sur l'autoroute, la voiture roule derrière le/?? au pied du camion

Ces énoncés confirment que la locomotion n'est pas une notion inhérente au sens lexical de *pied* .

Pour essayer de comprendre la contribution sémantique propre de *pied* dans la locution *au pied de* , on la comparera notamment à des locutions prépositionnelles réputées synonymes : *en bas de* et *au bas de* . On commencera par observer que la locution *au pied de* implique toujours une interprétation spatiale et concrète :

- (26) a. ce coureur est en bas/au bas/?? au pied du classement
 b. Paul est en bas/au bas/?? au pied de la hiérarchie de l'entreprise

Cela peut sembler trivial puisqu'on a présenté l'acception ZONE comme permettant de définir une portion (non délimitée) d'un objet. Cependant, la comparaison avec d'autres locutions mettant en jeu des noms de parties du corps humain (ZONE) montrent que cette remarque n'est pas totalement évidente :

- (27) a. au cœur/*pied de l'hiver/de la nuit
 b. au cœur/*pied du projet/débat
 c. à la tête/*au pied de l'entreprise/de l'État
 d. au sein/*pied du parti/de l'organisation

Avec *cœur*, on peut envisager des noms renvoyant au domaine temporel (*hiver/nuit*) ou à des domaines plus abstraits qu'on peut qualifier de notionnels (*projet/débat*). Avec *tête* et *sein*, on a aussi cette dernière possibilité (*entreprise/État* ou *parti/organisation*). Or, de tels emplois sont bloqués avec *pied*.

Ce n'est pas le cas dans toutes les langues. Ainsi, Hollenbach (1995 : 172) met en évidence que, dans certaines langues mixtèques (Amérique centrale), le nom renvoyant au pied (partie du corps) a des emplois temporels ('beginning of') ou causatifs ('because') donc pas exclusivement spatiaux.

Dès lors, en écho aux observations de la section précédente concernant l'acceptation CORPS, on cherchera à faire émerger la notion de stabilité en mettant au jour deux exigences : d'une part, le principe d'un ancrage sur le sol et, d'autre part, la verticalité du référent.

La contrainte d'une interprétation proprement spatiale n'impose pas, *a priori*, le principe d'un contact avec le sol. Pourtant, avec *pied*, ce contact semble toujours requis. On peut le mettre en évidence en opposant les énoncés suivants :

- (28) a. ??la navette mettra une heure pour arriver au pied de la station orbitale
 b. avant le décollage, les ingénieurs s'affairent au pied de la station orbitale
- (29) a. ??un deltaplane tourne au pied du ballon publicitaire
 b. les badauds circulent au pied du ballon publicitaire affalé sur le sol

Dans les énoncés (a), le fait que les objets en jeu (une navette/un ballon) soient suspendus dans les airs empêche l'usage de la locution *au pied de*. Par contraste, les énoncés (b) sont acceptables car les mêmes objets sont présentés comme posés sur le sol.

La comparaison avec *en bas de/au bas de* donne le même résultat :

- (30) a. Paul a une douleur en bas/au bas/?? au pied du dos
 b. on ne trouve pas la référence en bas/au bas/?? au pied de l'article⁹
 c. son nom est écrit en bas/au bas/?? au pied de la liste/du texte

Les emplois sont ici spatiaux mais l'absence de contact avec le sol interdit l'usage de *au pied de*.

La seconde exigence concerne la verticalité du référent désigné par N dans *au pied de N*. Dans une étude sur les noms de localisation interne, Borillo le souligne déjà. Elle y affirme en effet que dans la locution *au pied de N_{obj}*, le nom *pied* exige que « le référent de *N_{obj}* soit naturellement disposé dans un plan vertical » (1999 : 56). Elle exemplifie au moyen de l'emploi *au pied de la tour*.

Cette contrainte semble bien avérée. On peut ainsi opposer :

- (31) a. au pied de l'échelle/de l'escalier/de l'immeuble/de l'église/de l'arbre/de la falaise
 b. ?? au pied du fleuve/de la rivière/de la mer/de la route/du champ/du terrain¹⁰

Là encore, la comparaison avec *en bas de/au bas de* est instructive :

- (32) a. Paul se trouve en bas/?? au pied de l'avenue¹¹
 b. regarde au bas/?? au pied de la feuille

En (a), l'avenue n'engage pas *a priori* de verticalité. Or, l'emploi de *au pied de* apparaît difficile¹². De même, en (b), on peut imaginer que la feuille est posée sur

⁹ Il est vrai qu'on a cependant *en pied de page* qui constitue un emploi un peu singulier.

¹⁰ Nous pensons en fait que de tels énoncés ne sont pas exactement impossibles. On trouve par exemple : *J'étais chargée de quatre bûches à nouveau, et de provisions pour trois repas dont mes tout premiers radis que je m'étais refusé de manger au pied du jardin* (Minard, 2016 – *Le grand jeu*, Rivages, p. 91, nous soulignons). Dans notre thèse, nous proposons une analyse de ces emplois (sans doute moins prototypiques) que nous relierions à la notion de localisation (cf. notre conclusion, *infra*), elle-même envisagée comme une autre facette de la notion de stabilité. Mais, dans le cadre de cet article, nous n'aborderons pas ces emplois.

¹¹ La verticalité (certes relative) d'une piste de ski autorise sans difficulté *au pied des pistes*.

¹² Au cours de la période de rédaction de cet article, une amie a énoncé devant nous la séquence suivante : *au pied de la rue, heu... au bout de la rue Domrémy*. La substitution en cours d'énonciation de *bout* à *pied* semble confirmer notre hypothèse. Mais il est cependant intéressant de signaler que

une table ou sur le sol, en position horizontale en toute hypothèse, et l'emploi de *au pied de* est boqué.

On pourra remarquer que, même dans un registre réputé plus « figuré », l'exigence de verticalité semble s'imposer. On a ainsi *au pied du mur* dans lequel le nom *mur* est clairement associé à la verticalité (il est vrai que c'est moins net avec *à pied d'œuvre*).

En conclusion, dans l'acception ZONE, *pied* renvoie toujours à la base d'un objet (emplois concrets et spatiaux) qui n'est pas soumis à un déplacement. Deux exigences s'imposent à l'emploi de *pied* : d'une part, le référent de N dans *au pied de N* doit être ancré dans le sol, et, d'autre part, ce référent doit se présenter comme vertical. On retrouve donc l'idée que *pied* renvoie à une base permettant au référent de tenir en position verticale sur le sol – d'où la notion de stabilité.

4.4. Difficultés posées par l'acception QUANT

La convergence des observations formulées dans les trois sections précédentes ne peut faire oublier les difficultés posées par l'acception QUANT. Comme le souligne Martin, si on envisage¹³, pour *pied*, on envisage ce qu'il appelle une polarité invariée, le « sens métonymique de l'unité de mesure » (2007 : 26) semble difficilement pouvoir être pris en compte.

Cette acception se présente donc comme un obstacle à l'approche unitaire proposée dans cet article. La solution homonymique semble par ailleurs difficile à défendre puisque le rapport de sens entre l'acception QUANT et l'acception CORPS est synchroniquement (et diachroniquement) assez immédiate (un pied-QUANT = la longueur d'un pied-CORPS). Nous admettons ici une limite à l'analyse, nous voudrions néanmoins en relativiser la portée en mettant en avant deux arguments.

Le premier tient au fait que, comme le précisent d'ailleurs les dictionnaires¹³, l'unité de mesure n'est plus réellement d'actualité dans la langue courante. Les emplois sont généralement réservés à des domaines assez techniques comme la voile (*un voilier de 20 pieds*), l'aviation (*l'avion vole à 4000 pieds*) ou, bien sûr, la poésie. Certes, on ne peut, au motif qu'ils sont assez spécialisés, exclure ces emplois du système linguistique. Néanmoins, dans la perspective de comprendre

la rue de Domrémy à laquelle il est fait référence (dans le XIII^{ème} arrondissement parisien) est une rue très en pente !

¹³ Le TLF parle d'une unité de mesure « usitée autrefois en France ».

la valeur que prendra la valeur que prend *piéd* dans la langue courante, cette remarque atténue leur importance.

Le second argument est sans doute plus crucial. Il concerne les locutions que l'on peut, sur des critères diachroniques, rattacher à cette acception (QUANT). Certaines sont très courantes (*au piéd de la lettre, sur un piéd d'égalité, sur le piéd de guerre* ou même *prendre son piéd*), d'autres moins (*vivre sur un grand piéd* 'faire de grandes dépenses').

Or, pour le *Dictionnaire historique de la langue française*, « dans la plupart de ces locutions et expressions, le sens de *piéd* est [...] compris à tort avec le sens anatomique [ici, CORPS] ou le sens figuré de « base » [ici, ZONE] » (cf. l'article consacré à *piéd*, p. 2728). Au cours d'une séance de vulgarisation scientifique¹⁴, nous avons éprouvé ce constat auprès d'une dizaine de locuteurs adultes avec les expressions *sur un piéd d'égalité* et *au piéd de la lettre*. De fait, les locuteurs en présence peinaient à motiver la présence de *piéd* dans de telles expressions et les propositions se concentraient sur la référence anatomique, aucune n'évoquait l'unité de mesure. Cette confusion donne d'ailleurs lieu à des divergences de traitement lexicographique. Par exemple, si le *TLF* et le *GR* rangent bien *au piéd de la lettre* dans l'acception QUANT, le *DEC* la positionne dans l'acception OBJET et le *Lexis* dans l'acception CORPS !

Le fait que le lien motivé qui rattache diachroniquement ces expressions à l'acception QUANT semble s'être distendu dans la conscience des locuteurs conduit à considérer que cette notion de mesure a beaucoup perdu de sa pertinence pour comprendre le nom *piéd* dans la langue actuelle (il y aurait quand même *être à six piéd sous terre* 'être mort et enterré' ou *vouloir être à cent piéd sous terre* 'avoir envie de se cacher').

4.5. Remarques sur l'acception QUAL

Nous ne contenterons ici de quelques remarques car les expressions relevant de l'acception QUAL sont peu usitées. Si, d'un point de vue formel, elles présentent un intérêt évident (une construction comme *avoir du piéd* est peu « chargée » lexicale-ment comme syntaxiquement et nous offre un emploi relativement « dénudé » du nom *piéd*¹⁵), elle est trop peu employée pour donner lieu à des tests au niveau énonciatif. Nous repartirons cependant des trois exemples donnés par le *GR* :

¹⁴ Dans le cadre du programme *Experimentarium* organisé par *Science Action – Normandie*.

¹⁵ C'est la raison pour laquelle, dans notre thèse, l'expression *avoir du cœur* attire particulièrement notre attention.

- (33) a. un mur qui a du pied
 b. donner du pied à une échelle
 c. un bateau qui a du pied dans l'eau

Ils mettent en jeu trois noms (*mur*, *échelle* et *bateau*) qui réfèrent à des objets du monde dont le rapport à la locomotion est différent. En effet, alors qu'un mur est voué à l'immobilité, un bateau est censé se déplacer. Quant à l'échelle, elle a vocation à être déplacée même si son utilisation suppose une position statique.

Pour expliquer l'énoncé (a), le GR parle d'une « bonne largeur de base » (pour le mur) mais il évoque également l'idée d'une « bonne assise ». En effet, plus la base du mur est large, mieux est assurée sa solidité. Or, cette solidité semble bien relever de la stabilité (on n'évalue pas l'immobilité d'un mur). Il s'agit pour le mur de tenir debout :

- (34) ce mur a du pied, il est parfaitement stable/??immobile

Dans le cas d'une échelle, on pourra faire la même observation. Très concrètement, l'expression *donner du pied à une échelle* renvoie à l'idée de « l'éloigner du mur par en bas » (*Lexis*) ou de « l'incliner, l'écarter » (*GR*). Mais, l'enjeu est bien de lui assurer une meilleure *stabilité* (ce qui, de fait, relève de sa phase d'utilisation statique¹⁶). Enfin, pour le bateau, la notion de stabilité semble d'autant plus pertinente que, précisément, on peut difficilement parler d'immobilité. Le GR définit un « bateau qui a du pied dans l'eau » par « qui a un tirant d'eau important ». Or, ce tirant d'eau n'est en rien dépendant du caractère mobile ou immobile du bateau. En revanche, le tirant d'eau est un indicateur de la *stabilité* de l'embarcation. En effet, toujours selon le GR, un bateau qui a du pied dans l'eau présente « si la quille est longue, une excellente stabilité de route ».

Ainsi, pour cette acception QUAL (marginale), on retrouve la notion de stabilité mise au jour.

¹⁶ Un locuteur ami d'une cinquantaine d'années nous confirme que, lorsqu'il aidait son père à porter des objets fins et rectangulaires (tableaux, portes, planches) et qu'il s'agissait de les poser contre un mur, celui-ci lui demandait de « *donner du pied* » c'est-à-dire d'écarter la base de l'objet du mur pour que ce dernier ne tombe pas.

5. Conclusion

Dans cette étude, nous avons cherché à montrer qu'il était possible de subsumer le *sens lexical* de *pied* (invariant sémantique) par-delà sa variation de sens *en contexte* (acceptions). Les observations concernant les emplois OBJET, CORPS, ZONE et même QUAL conduisent à mettre au cœur du sémantisme de *pied* la notion de stabilité. On peut ainsi faire l'hypothèse que l'invariant sémantique de *pied* se laisse approcher par la formulation suivante : « *QUI PERMET DE TENIR DEBOUT* ». C'est à dessein qu'une telle formulation exclut la notion de locomotion.

A la section 4.4, nous avons essayé de montrer que, si l'acception QUANT s'avérait théoriquement un obstacle à l'analyse, ce n'était qu'en partie dommageable. En effet, les emplois QUANT relèvent généralement d'un état de langue un peu ancien et les locuteurs semblent avoir perdu le lien motivé qui rattachent certaines locutions à cette acception.

Nous concluons cet article en suggérant¹⁷ qu'une dimension manque peut-être à la description précédente. En effet, il est remarquable que, dans ses emplois CORPS, le nom *pied* se comporte comme un média de localisation. Considérons les énoncés suivants :

- (35) a. je ne sais pas dans quoi Paul a mis les pieds/le nez/la main/le doigt
 b. l'Homme a mis le pied/*le nez/*la main/*le doigt sur la Lune
 c. Paul a posé le pied/*le nez/*la main/*le doigt à Budapest

En (a), la dimension localisatrice est peu saillante. Il s'agit plutôt de signaler que Paul s'est engagé dans une difficulté, les noms *pied* , *nez* , *main* ou *doigt* semblent également acceptables. Mais, en (b) et (c), la localisation est beaucoup plus explicite : Homme (localisé)/Lune (localisateur) d'une part, et Paul (localisé)/Budapest (localisateur). Or, seul le nom *pied* convient¹⁸. On retrouve cette idée dans des énoncés comme :

- (36) a. depuis que Paul y donne des cours, Paul [localisé] a un pied à la fac [localisateur]
 b. cette entreprise [localisé] a perdu/repris pied en Chine [localisateur]

¹⁷ Nous développons plus nettement cette hypothèse dans notre thèse.

¹⁸ On aurait quand même *Paul n'a pas mis le pied/nez dehors* .

Et, de façon encore plus nette, dans l'expression *au pied!* (vs. à la **main/au *bras/à la *jambe*) qu'on adresse généralement à un chien dans le but de lui signifier quelque chose comme « viens *ici* ».

Même s'il reste à en vérifier la pertinence pour les autres acceptions, on pourrait envisager cette seconde dimension (après « tenir debout » sur le sol) comme une autre facette de la notion de stabilité (« être à une certaine place » sur le sol).

Références bibliographiques

- Borillo, A. (1999) : Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne. *Langages* 136 : 53–75.
- Dingemanse M. (2009) : The Selective Advantage of Body-Part Terms. *Journal of Pragmatics* 41 : 2130–2136.
- Fontanier, P. (1977) : *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Franckel J.-J. (1992) : Les mots ont-ils un sens ? *Le Gré des langues* 4 : 200–215.
- Franckel J.-J., D. Paillard & É. Saunier (1997) : Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer*. In : P. Fiala, P. Lafon & M.-F. Piguet (eds.) *La locution : entre lexicque, syntaxe et pragmatique*. Paris : Klincksieck. 49–68.
- Gosselin L. (1996) : Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique. *Intellectica* 22-1 : 93–117.
- Hamma B. (2005) : *L'invariant sémantique de la préposition par à travers les distributions syntaxiques et lexicales*. Thèse de doctorat. Nanterre : Université de Paris X.
- Hollenbach B. E. (1995) : Semantic and syntactic extensions of body-part terms in Mixtecan : The case of «face» and «foot». *International Journal of American Linguistics* 61 : 168–190.
- Kleiber G. (1999) : *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Kraska-Szlenk I. (2014) : Semantic Extensions of Body Part Terms : Common Patterns and Their Interpretation. *Language Sciences* 44 : 15–39.
- Lakoff G. & M. Johnson (1980) : *Metaphors we live by*. Chicago & London : The University of Chicago Press.
- Landheer R. (2002) : Le rôle de la métaphore dans le métalangage linguistique. *Verbum* XXIV : 282–294.
- Leeman D. (1994) : *Les circonstants en question(s)*. Paris : Kimé.
- Legallois D. (2002) : L'expression prédicative de la signification nominale. In : *Aspects de la prédication – Actes du colloque Jeunes Chercheurs du 23 et 24 mars 2001*. Montpellier : Praxiling-Université Paul-Valéry. 75–88.
- Martin R. (2007) : Sur la nature du « signifié de langue » – Réflexions de lexicographe. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* C2 : 17–33.
- Milner J.-C. (1989) : *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.

- Péroz P. (ed.) (2003) : *Contre « Identité sémantique et variation catégorielle »* (Recherches linguistiques 26). Metz : Centre d'études linguistiques des textes et des discours, Université de Metz.
- Picoche J. (1995) : Combien y a-t-il de *cœur(s)* en français ? *Langue française* 105 : 120-125.
- Ruelland S. (1998) : Je pense et je parle comme je suis (le corps, le monde et la parole en tupuri). *Faits de langues* 6 : 335-358.
- Vigier D. (2013) : Sémantique de la préposition *en* : quelques repères. *Langue française* 178 : 3-19.

Ressources lexicographiques

- ATILF (2004) : *Le Trésor de la langue française informatisé* [En ligne] URL : <http://atilf.atilf.fr/>
- Dubois J. (ed.) (2008) : *Le Lexis, dictionnaire érudit de la langue française*. Paris : Larousse.
- Mel'čuk I. (ed.) (1988) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (Vol. 2). Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.
- Picoche J. & J.-C. Rolland (2002) : *Dictionnaire du français usuel*. Bruxelles : Duculot.
- Rey A. (1998) : *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Rey A. et L. Catach (eds.) (2013) : *Le Grand Robert*. [En ligne.] Consulté sur l'E.N.T. de l'Université de Rouen.